

La parole à nos habitants

Une des activités de Mrs KNIPPING

Comment est arrivée l'héntomoculture à Saint Myon ?

Après 40 ans d'élevage, plusieurs millions de volailles élevées, des travaux de mise aux normes obligatoires, nous avons décidé d'arrêter cette production.

Mais que faire des bâtiments ?

Après plusieurs années de réflexions et de longues discussions avec la société INVERS, la décision de se lancer dans une nouvelle production fut prise.

Pour commencer, des travaux ont été nécessaires. En effet, ce bâtiment était auparavant destiné à l'élevage de volaille. Il a donc fallu démonter le matériel existant et adapter le bâtiment à sa nouvelle production, ces travaux ont duré un an.

La production de vers de farine a commencé en novembre 2023.

La société nous fournit des micros larves qui ont éclos six semaines auparavant, et qui sont produites au couvoir de la société INVERS basée à Saint-Ignat.

Dès leur arrivée à Saint Myon, elles sont mises dans des caisses avec du son de blé (environ 22 000 larves par caisse) soit un total de 9 300 caisses.

À l'intérieur du bâtiment la température est de 26°C, et une hygrométrie de 70% est nécessaire. Le son est humidifié automatiquement plusieurs fois par jour en fonction de l'âge et de la taille des vers à l'aide d'un robot.

Aux termes de quatre semaines d'élevage, les vers de farine sont récoltés. Les larves repartent ensuite à Saint-Ignat pour être transformées en protéines animales sous forme de farine ou de larves grillées pour les poules domestiques ou autres oiseaux.

Les excréments des vers sont un engrais riche qui se valorise et s'adapte à beaucoup de cultures (céréales, vignes...).

Après un an de travail nous avons atteint les objectifs fixés par la société INVERS. Maintenant, il ne nous reste plus qu'à optimiser les résultats et faire prospérer les protéines INVERS en Auvergne et dans le reste de notre cher pays.



Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEEnR)

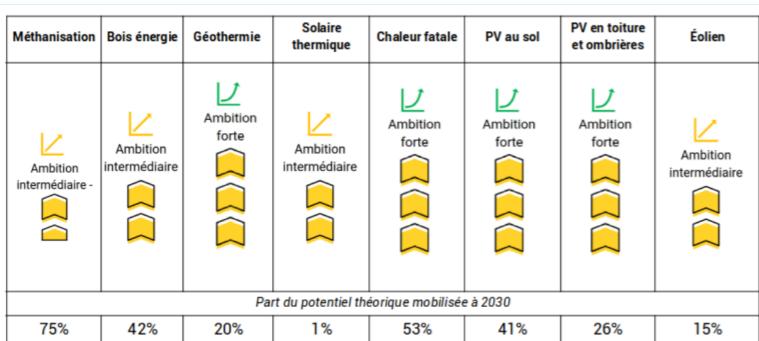
Combrailles Sioule et Morge s'est engagée en 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat - Air - Energie - Territoriale (PCAET) approuvé définitivement en 2021. De plus, avec son schéma directeur des Énergies Renouvelables et de Recupération (SDENR+R) la Communauté de communes a souhaité planifier et organiser le développement des Énergies Renouvelables.

Afin d'encourager les développeurs à se diriger en priorité vers les ZAEEnR définis par notre commune, ces zonages déclenchent des mécanismes financiers incitatifs ainsi que des facilités administratives.

Le Conseil Municipal a pris une délibération n°22/2024 et reconfirmé par une autre définitive n°37/2024.

A titre de rappel, un dossier de concertation a été mis à la disposition du public du 19/09/2024 au 03/10/2024 en mairie.

Pour information, la population peut venir en mairie pour consulter le dossier.



Informations complémentaires : https://www.combrailles-sioule-morge.fr/wp-content/uploads/2021/03/STRATEGIE_PCAET_CCCSM_Approuv%C3%A9.pdf

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition Novembre 2024 – N°38

Le Mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers concitoyens,

Alors que les saisons changent et que l'année avance à grand pas, je tiens à vous adresser ces quelques mots, empreints de gratitude et de fierté. Notre commune continue de grandir et de se transformer, grâce à vous tous et à l'engagement collectif pour le bien-être de notre communauté.



Au cours des derniers mois, nous avons réalisé de nouveaux projets. La rénovation d'infrastructure (ponceau de Parret) et l'organisation d'événements festifs grâce aux associations (Pieds de cochons, Fête de la noix, les 24 heures du Myon, le repas du 14 juillet etc...), qui ont fait vibrer notre commune, la rendant encore plus accueillante et dynamique. C'est une grande satisfaction de constater que chaque initiative, petite ou grande, contribue à améliorer notre qualité de vie.

Je tiens également à saluer le travail des conseillers, des agents municipaux, des associations et de tous les bénévoles, sans qui rien de tout cela ne serait possible. Leur engagement quotidien est la clé de notre réussite collective.

Enfin, je vous encourage à rester à l'écoute des projets à venir, et à nous faire part de vos idées. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, un espace d'échange et de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, et reste à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions.

Cordialement.

Le Maire



Pic vert ou pivert

Quelques chiffres

Depuis le 1er janvier 2024 :

- ⇒ Les Certificats d'Urbanisme (CU) : 8
- ⇒ Les Déclarations Préalables (DP) : 17
- ⇒ Les Permis de Construire (PC) : 3

Personnel Communal

Notre employé Vincent Torregrosa a quitté son poste à la commune de SAINT MYON le 31 Août pour d'autres orientations.

Nous le remercions pour le travail accompli et lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles fonctions.

Il a été remplacé par Christopher Valleix, habitant de St MYON, qui a un CAP de travaux paysagers. Nous lui nous souhaitons la bienvenue.

ACTIVITES PROPOSEES A ST MYON 2024-2025

LA VOIRIE

Les travaux 2024 terminés.

Dernièrement a eu lieu le réception des travaux de voirie 2024 en présence de Jean-Paul Pouzadoux, vice-président et responsable de la voirie à la communauté de commune Combrailles, Sioule et Morge, de Jean-Pierre Muselier, Maire, de ses adjoints Paul Lasset, Jérôme Meynet et Jean-Claude Lemoine, responsable de la voirie, de Joël Mourton, conducteur de travaux de l'entreprise AES pour la réalisation, et de Manon Poulet, technicienne voirie à CSM :

- le chemin des Chabanettes et le chemin des Rentières, sur des parties précises qui nécessitaient de la remise en état,
- le chemin du Bouillaroux,
- une dizaine d'entrées de riverains dont les seuils des maisons étaient terminés.

Le coût de l'opération d'un montant de 26579 Euros HT a été financé par le Département à hauteur de 40% et le solde par la dotation voirie de la Communauté de commune Combrailles,



Exemples de seuils réalisés



le chemin des Rentières



Avant les travaux

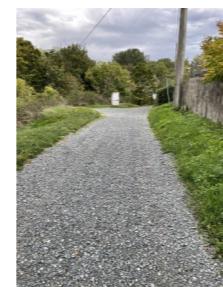


Après les travaux

le chemin des Chabanettes



Avant les travaux



Après les travaux

ACTIVITE/ASSOCIATION	JOUR	CRENEAU HORAIRE	LIEU	CONTACT
LOISIRS ENSEMBLE	LUNDI	14h-18h	SALLE DES FETES	Nicole DAUPHIN 07.62.08.93.03
	VENDREDI	14h-18h		
COUNTRY	LUNDI	18h-21h	SALLE DES FETES	Josette PINAUD 04.73.97.22.61
	MARDI	18h - 21h		
CHI GONG et TAI CHI	MERCREDI	18h30 – 19h30 Chi Gong	SALLE DES FETES	Patrick KRAYZEL 06.75.45.17.96
		19h30 – 20h Tai Chi		
ATELIER GYM	JEUDI	14h15 – 15h15	SALLE DES FETES	CLIC 04.73.33.17.64 Participation Gratuite (A partir de 60 ans)
CHEMIN DU YOGA	JEUDI	18h30 – 20h	SALLE DES FETES	Marie-Hélène BOURLET 06.31.76.84.12
ATELIER DE LA MÉMOIRE	VENDREDI Semaine Impaire	9h – 11h30	SALLE DES FETES	Catherine BELLIER 06.76.59.77.56
ATELIER SMARTPHONE	LUNDI	14h00 - 16h00	SALLE DU CONSEIL	CLIC 04.73.33.17.64 Participation Gratuite (A partir de 60 ans)

Une Balade nature à Saint Myon a été proposée le Mardi 10 septembre 2024 à 14h00 place de l'Oche.

Une initiation au vélo à assistance électrique a eu lieu le lundi 07 octobre 2024 de 14h00 à 16h00 place de l'Oche.

Des activités futures sont en cours de réflexion côté CLIC : Néphrologie, Premiers secours.

N'oublions pas les autres associations St Myonnaises :

- VOL QUAND MEME
- LE MOTO CLUB DES CHAVADES
- LES DEUX SOCIETES DE CHASSE
- LE COMITE DES FETES
- LES AMIS DE ST MEDUPLHE

TRAVAUX sur LA COMMUNE



Le PONT de PARRET est opérationnel

En attente depuis plusieurs années, les réparations du Pont sur le ruisseau des Sagnes après la lagune de Parret sont terminés. Le Pont n'a plus de limite de charge, et il est d'une largeur de 4,40 mètres. Le chantier suivi par les services du Conseil Départemental dans le cadre de l'ADIT63 ont été réalisés par l'entreprise DUGOUR de Volvic spécialisée dans le domaine.

Le montant des travaux s'élève à 40 771 Euros HT, est subventionné à hauteur de 60% par le CEREMA (organisme d'état spécialisé dans les ponts) et à hauteur de 20% par le Conseil Départemental (dossier FIC).

CIVISME et OBLIGATIONS

Elagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, haies qui débordent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de vos clôtures ou murs.

L'entretien des haies et l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique revient aux riverains.

En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du coté de la voie communale ne dépasse pas sur celle-ci. Le domaine routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée. **De nombreuses rues ne sont qu'à une voie, le SBA pour le ramassage des poubelles, et la SEMERAP nous ont fait remonter les difficultés de circulation des poids lourds sur certaines voies à cause de la végétation qui dépasse.**

Merci de réaliser ces travaux qui sont de plus en plus nombreux sur la commune.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Manifestations organisées par le Comité des Fêtes

Repas du 14 JUILLET



Comme à son habitude, le traditionnel repas du 14 juillet a été servi par le Comité des Fêtes.

Au menu : COUSCOUS, il y a eu une centaine de convives.

Merci aux membres qui ont œuvré pour la réalisation de cet évènement !

Les vendanges

Pour finir l'été, et débuter l'automne, les enfants ainsi que leurs parents ont participé aux vendanges de la vigne communale.

Un moment plein de simplicité, en pleine nature, où les plus jeunes ont pressé le raisin récolté, afin de repartir avec quelques bouteilles de jus.



Début octobre, Mme Bertrand nous a invité pour récolter les noix de sa propriété. Et c'est ainsi que nous étions une vingtaine à nous retrouver pour un après midi de cueillette. Accompagnés d'un doux soleil, nous avons passé un agréable moment clôturé par un goûter et le verre de l'amitié.

Merci à elle, car c'est un vrai cadeau pour le comité des fêtes.

Pouvoir ramasser des noix dans un lieu aussi joli, clos, et en sécurité fut une aubaine.

Merci à toutes les personnes qui font vivre l'association !

Le ramassage des Noix



Feu de la ST JEAN

Pour cette 2ème édition du Feu de la ST JEAN, et malgré un temps incertain, vous avez été nombreux à répondre présents à notre soirée, nous vous en remercions !

Cette année le groupe "DUO-COVER" a tellement été apprécié que les musiciens se font une joie de revenir l'année prochaine !

On vous donne donc rendez-vous, le Samedi 28 Juin 2025.

Merci à vous tous !

La SOCIETE de CHASSE de ST MYON



FESTIVAL DES ECOLES DE MUSIQUE

La saison des écoles de musique se termine. Les jeunes saxophonistes ont présenté leur travail à un public charmé et attentif.

La saison des écoles de musique se termine en festival. Une fois n'est pas coutume, c'est avec de multiples prestations que les écoles de musique des Ancizes et de Combronde ont célébré la fin de l'année scolaire.

Les jeunes musiciens se sont produits dans divers lieux de la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge pour fêter dignement la musique et la fin de la saison musicale.

Du 17 au 20 juin, un concert par jour a été proposé au public venu nombreux apprécier le travail des élèves et de leurs professeurs.

De Combronde à Saint-Quintin-sur-Sioule en passant par Saint-Myon et enfin mercredi dernier par Charbonnières-les-Vieilles, un festival itinérant a réjoui les élèves musiciens, leurs parents et l'ensemble de la population.

Le point d'orgue de cette fin d'année musicale se déroulait au stade municipal de Saint-Georges-de-Mons samedi dernier, au gré d'un spectacle autour des jeux sportifs avec Suprême Legacy et l'orchestre d'harmonie de l'Union musicale en Combrailles ainsi que les clubs sportifs de l'USGA et du CRAC.



Paru dans le journal « La Montagne » le 26/06/2024

Le CONCOURS des MAISONS FLEURIES

La commission fleurissement, en parcourant notre village, a photographié 36 maisons fleuries. Comme l'indique le règlement, nous ne rentrons pas chez les habitants, et prenons les photos de la rue. Ensuite, la commission se réunit pour délibérer, chaque membre donne un nombre de points aux 5 maisons qui ont retenues leur attention, en tenant compte des efforts faits en terme de plantations diverses. Vous n'avez donc pas besoin de vous inscrire pour participer. Les 5 lauréats retenus, ainsi que tous les participants ont été reçus en Mairie le 25/10, pour la remise des prix et pour partager ce moment de convivialité autour du verre de l'amitié. Un grand Bravo à tous pour le travail accompli afin d'embellir notre village.



Mme GRAND le 1^{er} prix
Avec M. Muselier

Le Classement 2024 :

- 1^{er} Prix : Mr et Mme GRAND Robert
- 2^e Prix : Mrs LOMBARDO
- 3^e Prix : Mr et Mme MICHEL François
- 4^e Prix : Mr et Mme BLANZAT COMBES Thierry
- 5^e Prix : Mr et Mme LEVIANDIER Jérémy



Les lauréats
Mrs LOMBARDO Absents

MANIFESTATIONS à VENIR

LE COMITE des FETES

Rendez-vous le samedi 30 Novembre 2024 matin, jour de la manifestation à Combronde, passage à votre domicile des bénévoles pour la vente des Brioches.



Spectacle de fin d'année pour les enfants

Un spectacle pour les petits, sur le thème de Noël, sera présenté courant décembre. Des invitations seront distribuées dans les boîtes aux lettres.

Afin de préparer la Fête des Noix, il y aura courant Février 2024, plusieurs sessions de triage des noix.



Nouveau à ST MYON

Méïa, énergéticienne vous propose ses services à son domicile, 26 route de Combronde, sur RDV.

- Guérison du corps physique grâce au magnétisme.
- Guérison énergétique pour rééquilibrer vos énergies, relâcher le stress et améliorer votre bien-être.
- Tableau d'âme, que votre âme me murmure, aux couleurs de celle-ci, vous délivre en image, des messages.



Son engagement est de vous accompagner avec bienveillance et compétence sur votre chemin de transformation.

Offrez-vous un moment magique, sûr et bienveillant lors d'une séance chamanique, où votre âme se dévoile, pour explorer et transformer votre cheminement personnel, en harmonie avec les énergies universelles. Faites-vous confiance, en choisissant un voyage de guérison unique et profond.

Téléphone : 06 38 24 25 23

Courriel : contact@chamanemeia.fr

Site web : <http://chamanemeia.fr>